

L'ÉDUCATION COOPÉRATIVE ET L'ÉDUCATEUR

Par André Martin¹ pour ACE (juillet 2014)



Depuis le début du coopératisme, l'éducation a toujours occupé une place prépondérante, et ce, au point d'être considérée comme l'un de ses principes. Parler d'éducation coopérative, c'est se référer directement au cinquième principe de l'ACI, qui le définit de la façon suivante: « Les coopératives fournissent à leurs membres, leurs dirigeants, leurs gestionnaires et leurs employés l'éducation et la formation requises pour pouvoir contribuer effectivement au développement de leur coopérative. Elles informent le grand public, en particulier les jeunes et les leaders d'opinion, sur la nature et les avantages de la coopération. »

Un fait historique demeure : l'éducation coopérative, initialement, ne se préoccupait pas exclusivement des problèmes économiques de ses membres. Incluant les apprentissages de base et une saine formation de gestionnaires, elle favorisait avant tout l'éducation de l'homme. Pour les premiers penseurs du coopératisme, le paradigme qu'il proposait était le socle même de toutes leurs actions. Paul Lambert affirme que :

[...] le mouvement coopératif, dès ses origines, aspire à une transformation totale du monde et de l'homme. Ce sont des préoccupations morales qui animent ces initiateurs; ils voient tous dans la coopération bien autre chose que la solution d'un problème momentané et partiel; ils y voient une formule capable de rénover l'ensemble du système économique et social et d'élever les hommes jusqu'à un comportement moral fait de noblesse et de désintéressement. (LAMBERT, Paul, *La doctrine coopérative*, 3^e éd., Propagateurs de la coopération, Bruxelles, 1964, p. 41)

Ainsi, l'éducation coopérative ne doit pas seulement se présenter comme une condition préalable à l'action coopérative elle-même, mais comme sa condition essentiellement constituante et permanente. Deux auteurs nous résument l'importance de l'éducation coopérative comme principe. W.P. Watkins nous rappelle que l'éducation coopérative est un principe indispensable à l'existence de la coopérative, parce qu'elle permet la compréhension

¹ La plupart des éléments de réflexion apportés dans ce texte proviennent de l'ouvrage suivant : MARTIN, André, Anne-Marie Merrien, Martine Sabourin et Josée Charbonneau, *Sens et pertinence de la coopération : un défi d'éducation*, Montréal, Fides, 2012.

philosophique, technique (outils de gestion et outils pédagogiques) et pratique de tous les autres principes, chaque principe exigeant, dans son application, la manifestation d'un esprit coopératif développé (WATKINS, W.P., *Co-operative principles: Today & tomorrow*. Manchester, Holyoake Books, 1986, p. 123-138). Le professeur P.R. Dubhashi ira encore plus loin en affirmant que l'éducation est le principe des principes parce qu'il éduque aux autres principes et parce qu'il transcende la coopérative elle-même. (DUBHASHI, Padmakar Ramachandra, *Principles and philosophy of co-operation*, Poona, Vaikunth Mehta National Institute of Co-operative Management, 1970, p. 72)

Tentons de définir ce qu'est l'éducation coopérative afin de mieux saisir le rôle de l'éducateur. Pour nous aider, nous proposerons une définition générale de l'éducation et nous utiliserons la double étymologie du mot éducation, *educare* et *educere*, pour mieux comprendre la distinction et la complémentarité qui existent entre l'information, la formation et l'éducation en contexte coopératif.

L'acte éducatif

L'éducation se définit comme l'ensemble des processus et des procédés qui permet à toute personne d'accéder progressivement à sa culture et à la culture humaine. L'éducation est l'expérience humaine par excellence parce qu'elle questionne l'essence de l'homme, ses valeurs, ses finalités, rappelant les grandeurs du passé pour mieux comprendre le présent tout en transcendant le devenir. C'est l'action initiale et ultime qui, affrontant les grandes questions existentielles et éthiques, élève l'humanité par le discernement et la liberté. Elle permet d'amener l'autre, sans exclusion, à marcher, de façon éclairée, sur les sentiers de sa culture avec ses valeurs et ses coutumes, tout en regardant toujours plus loin, c'est-à-dire vers de nouveaux sentiers d'humanité. Nous pourrions donc synthétiser en affirmant que l'éducation est une expérience authentiquement humaine et totalisante qui permet l'éveil de la conscience à soi-même et au monde.

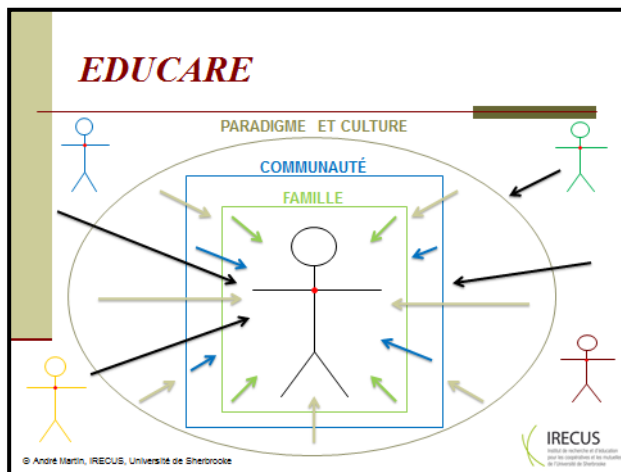
Dans ce contexte, l'éducation est donc un acte et une expérience profondément humains. Et cet acte d'éduquer n'existe que dans la mesure où des femmes et des hommes, des éducateurs, posent une action qui est celle de faciliter pour soi et pour l'autre une forme d'apprentissage qui délivre d'une ignorance et d'un aveuglement, pour mieux comprendre, mieux faire et mieux être. Ainsi, l'acte d'éduquer n'est réel et tangible que s'il s'effectue une transmission de connaissances et de valeurs ouvrant toute personne à la complexité et à l'incertitude du monde auquel chacune et chacun doit participer. L'éducateur se définit ainsi autant comme un

porteur de culture qu'un éveilleur de conscience. L'acte éducatif coopératif s'inscrit donc à l'intérieur de ce processus qui se décline par l'information, la formation et l'éducation. Ces trois réalités qui se complètent nourrissent l'action d'apprentissage en coopération.

L'information : élément de base de l'éducation coopérative

L'information constitue la communication de base d'une nouvelle ou d'un événement qui rend intelligible une situation complexe. C'est une collection de données que l'on compare, classe et s'approprie en vue de renseigner. L'information ne donne ni un savoir articulé, ni un savoir-faire spécifique, ni même un savoir-être. Elle indique cependant les premiers pas d'une reconnaissance indispensable qui évite de verser trop facilement dans la propagande. Pour ce faire, l'information doit être la plus juste, la plus complète, la plus objective, la plus transparente et la plus vraie possible. On saisit aisément que l'acte d'éduquer ne se réduit pas à l'information parce que se limiter à l'information, c'est apprendre des faits sans nécessairement comprendre ni le comment ni le pourquoi des choses et des événements. L'information permet à la personne qui la reçoit de rester neutre face à la nouvelle et aux événements reconnus. Cette neutralité informationnelle facilite le passage d'une nouvelle à une autre sans engagement, ni compromis.

La formation comme *educare*



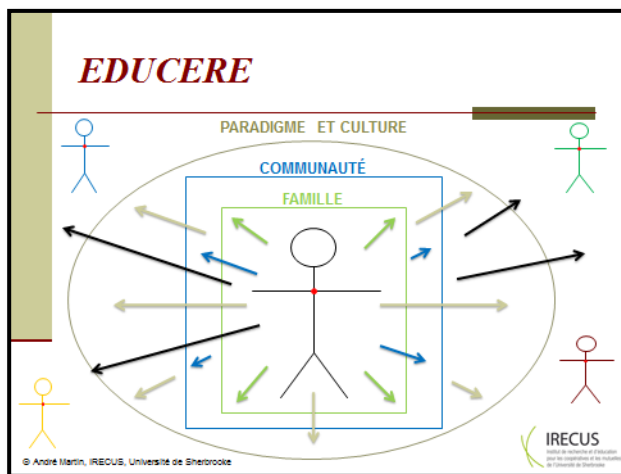
La formation est généralement comprise comme un acte d'acquisition de savoirs. C'est un processus éducatif qui permet d'apprendre à faire comme... La formation exige l'agencement et la coordination d'informations complexes en vue d'une compréhension et d'une pratique cohérente. Contrairement à l'information, la formation exige une certaine forme d'intentionnalité, de volonté et d'engagement de la personne.

Le concept de formation prend sa racine dans le mot latin *educare*, qui signifie nourrir, remplir, gaver, assimiler. C'est plus spécifiquement un acte de réception de connaissances déjà existantes et de valeurs spécifiques acquises dans un domaine donné. C'est un acte d'appropriation de connaissances, de compétences et d'aptitudes complexes intégrant,

assimilant, « digérant » des savoirs et des savoir-faire essentiels à l'exercice d'une expérience sociale et professionnelle qui modèle les façons de faire et qui permet l'adaptabilité nécessaire d'une personne afin de fonctionner en société et en groupe. L'*educare* signifie « prendre la forme extérieure de... », « s'adapter à... ». C'est être formé par un tiers pour des tâches spécifiques et attendues. Ce concept illustre donc un mouvement éducatif qui s'initie de l'extérieur vers le sujet lui-même qui assimile. À partir des éléments extérieurs, on apprend ce qui nous est encore inconnu.

Les éléments de la formation sont des savoir-faire, des attitudes, des comportements et des compétences développés par une personne dans le cadre d'un programme d'études en vue d'un choix ou d'un perfectionnement professionnel. La formation est un champ éducatif spécifique et nécessaire à la compréhension et à la transmission technique du savoir d'une culture ou d'une organisation. Mais rappelons que la formation n'est qu'une partie de l'expérience éducative globale. Si la formation est l'action de « rentrer » pour assimiler volontairement des connaissances spécifiques, l'éducation est l'action de « faire sortir » de l'homme ses potentialités. La formation est à la technique apprise et assimilée ce que l'éducation est à la vie réfléchie et valorisée.

L'éducation comme *educere*



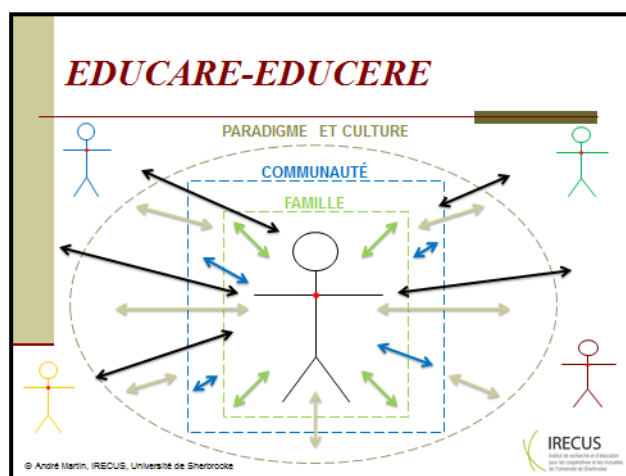
Si la formation, comprise comme *educare*, est l'apprentissage à faire quelque chose selon des normes et des connaissances déjà existantes, l'éducation comme *educere* est davantage l'apprentissage à être autonome et responsable... Si la formation (*educare*) permet l'acquisition et l'assimilation de données complexes pour vivre dans une culture, l'éducation,

comme *educere*, ouvre à l'intériorisation, au discernement et au questionnement critique du monde auquel il appartient. Si l'*educare* forme l'être humain, l'*educere* le transforme, ouvrant ainsi la possibilité d'aller par lui-même au-delà de la forme culturelle et organisationnelle reçue.

L'éducation ainsi présentée a la particularité d'être foncièrement active parce qu'elle s'inscrit directement dans la prise en charge fondamentale de la personne, en lien avec la culture

humaine et une communauté concrète. L'*educere* complète donc l'acte éducatif lui-même, car il provoque, chez la personne, le mouvement qui prédispose à « une sortie de soi »; il conduit la personne « hors d'elle-même ». C'est l'action éducative qui, de soi, crée et donne un sens à l'existence par le développement d'un jugement critique et éthique personnel. Si l'*educare* est un acte de réception de savoirs et de valeurs qui façonne l'identité, l'*educere* est un acte qui forge l'autonomie et la créativité personnelle et collective, qui se réalisent par la prise en charge, le dialogue, le doute, l'étonnement.

Complémentarité *educare-educere*



Distinguer les concepts de formation et d'éducation permet de saisir toute l'importance de leur complémentarité dans la réalité. L'acte d'éduquer se situe dans un continuel mouvement de va-et-vient entre *educare* et *educere*, entre une tradition déjà présente et une mise à distance critique, entre une pratique sociale déterminée et un idéal d'humanité

à conquérir. L'*educare* est le règne de la répétition, de l'imitation, de la comparaison, de la rétrospection; l'*educere* est celui de l'esprit critique, de l'ouverture, du discernement, de la responsabilité face à la reconstruction de l'expérience personnelle et sociale. L'une reproduit, selon des normes acceptées, alors que l'autre conduit sur des sentiers nouveaux choisis par des sujets conscientisés par les enjeux en cours. Cette complémentarité éducative harmonise la continuité et la transformation de la personne, de la communauté et du monde. (DEWEY, John, *Democracy and education*, New York, The Free Press, 1966)

L'éducation coopérative, au sens d'*educare-educere*, doit servir de moyen pour maintenir une tradition de pensée et d'action tout en étant le levier par excellence d'un renouveau humain face aux exigences et aux besoins des personnes elles-mêmes et de leurs communautés. Cette relation éducative d'*educare-educere* conduit toute personne à participer à la grande conversation démocratique du monde. L'acte éducatif favorise ainsi le passage d'une attitude passive de recevoir (*educare*) à une attitude active de proposer (*educere*). Si l'être humain reçoit et subit l'environnement économique, social et politique, il doit aussi le comprendre, le continuer et le renouveler. En fait, l'éducation n'a de sens qu'en fonction d'une participation

active et démocratique à la condition humaine. Elle facilite cette habileté à penser par soi-même et cette capacité de tenir compte du point de vue des autres pour continuer la transformation du monde par la transformation des personnes. Parce que l'éducation n'est pas une simple addition de connaissances, mais le processus d'une transformation de la façon d'être dans le monde dans lequel vivent des personnes et une communauté.

Et l'éducateur coopératif?

Voilà le rôle de tout éducateur coopératif : être un passeur de tradition coopérative et un éveilleur de conscience pour que les personnes associées de façon coopérative participent concrètement au grand dialogue démocratique contemporain en vue de comprendre le monde dans lequel nous sommes et de se donner démocratiquement les outils critiques et nécessaires pour répondre aux défis actuels. (BAILLARGEON, Normand, *Turbulences. Essais de philosophie de l'éducation*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2013, p. 109)

Qui donc est l'éducateur coopératif? Nous pouvons soumettre l'hypothèse qu'il est plus qu'un simple informateur et plus qu'un formateur. Il est aussi celui qui facilite chez l'autre une conscientisation et le développement d'une pensée critique, c'est-à-dire cette capacité personnelle de modifier son point de vue, lorsque jugé important ou nécessaire. Cela présuppose une ouverture à la différence et à l'autocritique. L'éducateur est celui qui, dans l'acte éducatif d'*educare-educere*, place la personne au cœur même du projet collectif et présente la coopérative comme une entreprise, une école et une communauté de recherche dans laquelle tout membre s'insère. (GAGNON, Mathieu, *Guide pratique pour l'animation d'une communauté de recherche philosophique*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2014, p. 11-12)

Une coopérative constitue donc, de par ses membres, un « réservoir d'idées et d'intentions » à faire émerger afin de trouver ensemble des solutions inédites aux besoins et aux nécessités du monde. La formule coopérative possède un potentiel créatif majeur de par sa forme démocratique et collective. Les membres-citoyens peuvent ainsi contribuer quotidiennement au façonnement d'un projet de société différent.

L'acte d'éduquer réalisé par l'éducateur facilite cette émergence d'un sujet moral et de ses talents dont la créativité personnelle doit se manifester. Par l'éducation, outre le transfert de connaissances et de valeurs, s'éveillent ainsi une émancipation personnelle, une libération intérieure et une humanisation par l'ouverture à l'autre. Ainsi, la coopération ne suscite pas

seulement la possibilité d'un développement économique différencié, mais aussi le déploiement d'une conscience plus pénétrante chez les personnes, qui est cette disposition permanente à mettre en œuvre, de façon démocratique, des conclusions humainement plus équitables et solidaires. Ainsi, l'éducation coopérative s'inscrit directement dans la logique de l'éducation à la citoyenneté.

Vouloir éduquer à la liberté, à l'égalité et à la dignité des femmes et des hommes de notre temps, c'est accepter les règles et les enjeux de la démocratie ainsi que les nombreuses responsabilités civiques qui en découlent. L'éducation au paradigme coopératif devrait permettre le développement personnel et collectif des vertus jugées essentielles pour l'avènement d'une saine démocratie, c'est-à-dire les connaissances suffisantes et nécessaires pour limiter l'ignorance, l'autonomie voulue pour réduire la dépendance, la confiance résolue pour vaincre la peur et l'indispensable ouverture d'esprit pour briser l'indifférence. En ce sens, l'essence de l'éducation coopérative est donc l'essence même de la démocratie coopérative.

Voilà la noblesse d'une tâche à réaliser et d'une méthode pédagogique à développer qui incombe depuis plus d'un siècle à celles et ceux qui se préoccupent de l'éducation coopérative.